

Où en est la protection de nos données personnelles avec la dernière mise à jour Windows 10 ?



Où en est la protection de nos données personnelles avec la dernière mise à jour Windows 10 ?

Quid de la confidentialité des données avec le déploiement de la mise à jour majeure Windows 10 Creators Update ? Cette nouvelle mouture de l'OS de Microsoft apporte son lot de nouvelles fonctionnalités et d'outils, avec un focus sur la création 3D, une démocratisation de la « réalité mixte » (la version de la réalité augmentée de l'éditeur), des améliorations portées à son navigateur Internet Edge...

Mais la firme de Redmond a pris les devants sur le volet de la confidentialité des données avec un meilleur contrôle via les paramètres de gestion.

Ainsi, les utilisateurs vont avoir plusieurs options pour activer ou désactiver les données de localisation, les données vocales ou les données relatives à la publicité...

Mais l'éditeur va aussi jouer la carte d'une plus grande transparence concernant les données collectées. Même s'il ne sera toujours pas possible d'effectuer un « opt out » du système de collecte de la data.

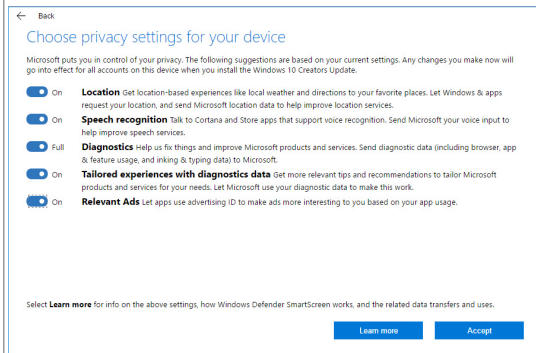
Cette transparence porte donc sur les informations qui sont collectées et la manière dont elles sont ensuite exploitées.

« Nous fournissons également un résumé détaillé des données que nous collectons auprès des utilisateurs aux niveaux de base et complet de diagnostic, » explique ainsi Microsoft dans un billet dense de blog.

En effet, la firme dirigée par Satya Nadella a décidé de réduire les options de partage des données à deux (au lieu de 3 précédemment) avec les modes « basique » et « plein ».

Selon TechCrunch, le niveau basique envoie 50% moins de données à Microsoft. Tout simplement parce que Microsoft s'est rendu compte qu'autant de données n'étaient pas nécessaires en vue d'obtenir les données de diagnostic dont elle avait besoin.

Sont aussi prévus un ensemble amélioré de descriptions sur chaque paramètre de confidentialité et une déclaration de confidentialité mise à jour...[lire la suite]



(Crédit photo : @Microsoft)

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DCTEP n°13 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Windows 10 Creators Update : encore un effort sur la confidentialité des données – Free Tech & web*